

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard 01.40.58.75.00
Annonces 01.40.58.77.56
Accueil commercial . . 01.40.15.70.10

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1786 - page 107

94 - Val-de-Marne

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture du Val-de-Marne.

ASSOCIATION DES RESSORTISSANTS DE SANKOULE EN FRANCE (ARSF).

Objet : l'association s'est fixé comme objet de regrouper en son sein les hommes et les femmes de notre village d'ITSANDRA-MADJINI (Comores);-en développant entre eux, des liens d'amitié, de solidarité et d'entraide;- en soutenant avec force le droit à l'éducation et à la formation de tous, en luttant contre illettrisme et l'analphabétisme;- en faisant connaître et en favorisant des projets de développement socio-culturel, éducatif et sportif dans notre village;- en sollicitant de l'aide et de l'assistance auprès des institutions de jumelage et d'autres organismes et entreprises de bienfaisance ;- en encourageant l'expression des cultures d'origine dans le cadre d'une société multiculturelle ;- en animant des activités culturelles et de loisirs à l'intention des enfants et des jeunes ;l'association de caractère laïc, se veut et se déclare indépendante de tout parti politique, syndicat et confession religieuse.

Siège social : 8, rue Camille Dartois, 94000 Créteil.

Date de la déclaration : 27 septembre 2016.